

LES SYNTHÈSES DU LAB 2023



COMMENT UN STADE EST-IL VECTEUR DE DYNAMISATION DU TERRITOIRE ?

Le cas du stade Yves-du-Manoir à Colombes.

MASTER STRATÉGIES
TERRITORIALES ET URBAINES

BRUNAULT Antonin
DEBRABANDERE Arto
DHEDIN Ivan
NION Pauline
SCHMID Célestine



SciencesPo
ÉCOLE URBAINE

TABLE DES MATIERES

.....	1
LE PARTENAIRE	3
MÉTHODOLOGIE	3
LES TERRAINS ÉTUDIÉS	4
ENJEUX	5
PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	7
ENSEIGNEMENTS	14
POUR EN SAVOIR PLUS	15

LE PARTENAIRE

Ce projet collectif émane d'une demande conjointe de deux partenaires : la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques), et le département des Hauts-de-Seine. La SOLIDEO est un établissement public chargé de la rénovation et de la construction des structures olympiques, qui demeureront après les Jeux olympiques et paralympiques. Elle est maître d'ouvrage de la rénovation du stade Yves-du-Manoir. Les deux représentants de la SOLIDEO en charge de ce projet collectif sont Antoine du Souich, directeur de la stratégie et de l'innovation et Cyril Legras, responsable des programmes. Le département des Hauts-de-Seine, propriétaire du stade, est représenté par Olivier Bilon, responsable Grands Projets à la direction des actions sportives du département.

Le COPIL a réuni ainsi la Solidéo (Antoine du Souich, Cyril Legras), le CD92 (Olivier Bilon) et Sciences Po (Ilaria Millazzo et Patricia Pelloux).

MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser l'étude, nous avons travaillé trois approches : l'analyse historique, l'analyse du stade Yves du Manoir et ses publics comprenant des entretiens et des benchmarks en France et à l'étranger.

La mise en récit historique a été réalisée à partir d'archives et ouvrages historiques sur le stade Yves-du-Manoir et grâce à un entretien avec un historien spécialiste du stade. Nous nous sommes également appuyés sur l'étude de l'évolution urbaine du quartier et du diagnostic social du diagnostic du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Colombes.

Des entretiens formels auprès d'acteurs du territoire (département des Hauts-de-Seine, gestionnaire du stade départemental Yves-du-Manoir, la région Ile-de-France), d'acteurs du sport (Racing 92, Fédération Française de hockey sur gazon, Fédération Française de Canoë-Kayak, Fédération Belge de Hockey, sportifs de haut niveau) ont été réalisés en France et à l'étranger, nous ont permis de saisir les enjeux d'héritage post-Jeux olympiques pour le département et les fédérations et d'ancrage local d'un équipement. Des entretiens qualitatifs auprès d'usagers ont permis de révéler des informations que le format formel n'aurait peut-être pas permis.

Des benchmarks ont été réalisés dans des villes disposant d' 'équipements sportifs de référence qui nous ont semblé intéressants au regard de la problématique d'Yves du Manoir.

Les Jeux de Londres de 2012 sont souvent présentés comme des exemples en termes d'héritage ; il nous a semblé pertinent d'étudier le Parc olympique Queen Elizabeth. Deux infrastructures ont alors été sélectionnées : le LeeValley VeloPark et l'Aquatics Center. Par-delà des enjeux de valorisations, ces sites ont dû gérer une pluralité d'usages en phase héritage, allant des pratiques quotidiennes amateurs aux grands évènements professionnels. La Belgique et les Pays-Bas se sont présentés comme des exemples pertinents sur les questions de démocratisation d'un sport peu pratiqué et destinée à une population élitiste (le hockey), et notamment l'inclusion des jeunes par le sport. Les infrastructures retenues ont été le Stade Justin Peteers au Wavre, le Stade Wilrijkse Plein à Anvers, mais aussi le Sportcampus Zuiderpark de La Haye.

Pour finir, il a semblé pertinent de s'intéresser à des équipements rénovés ayant une temporalité et une programmation d'accueil de fédération nationale à celles du stade Yves-du-Manoir. Dans ce cadre, l'île de loisirs de Vaires-Torcy répond à des enjeux semblables. Infrastructure accueillant les Jeux de Paris 2024, elle est aussi le lieu d'installation de la fédération de la Fédération française de canoë-kayak (FFCK) et de la fédération française d'aviron (FFA). Plus généralement, l'analyse de l'articulation d'un équipement sportif, d'une fédération et d'une pluralité d'usages est particulièrement pertinente pour l'étude du stade Yves-du-Manoir.

Enfin, la rénovation de la Marina Olympique de Marseille pour les Jeux de 2024 a retenu notre attention. Alors que le site prévoit d'accueillir les épreuves de voile, son étude est l'occasion de se pencher sur les projets d'héritage d'un site rénové, notamment concernant l'attractivité d'une pratique sportive encore peu répandue : la voile.

LES TERRAINS ÉTUDIÉS

Le stade Yves-du-Manoir est situé dans le quartier Europe de Colombes. La ville est située dans le Nord-Ouest de Paris, dans la boucle Nord du département des Hauts-de-Seine (92). La ville comptait 86 534 habitants en 2019, ce qui fait d'elle la quatrième plus commune la plus peuplée des Hauts-de-Seine derrière Boulogne-Billancourt, Nanterre et Courbevoie. La médiane du revenu disponible par unité de consommation en euros est de 24 070 en 2020¹, ce qui est inférieur à celle de l'ensemble des Hauts-de-Seine (28 810)². Colombes a un taux d'urbanisation élevé, environ 85%, mais compte certaines emprises non bâties, notamment le parc Pierre Lagravère en bord de Seine et le stade Yves-du-Manoir. Le tissu urbain de la ville émane de différentes phases d'urbanisation, directement liées au développement de la petite couronne parisienne.



¹ Dossier complet, Commune de Colombes (92025), INSEE
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-92025#chiffre-cle-9>

² Ibid.

Comme nous pouvons le voir sur l'image ci-dessous, le stade Yves-du-Manoir (encerclé sur la carte précédente) est entouré de de grands ensembles et de pavillons. Colombes est la première ville pavillonnaire du département, ce qui lui vaut l'appellation de "ville aux 9000 pavillons". En effet, la zone pavillonnaire présente à Colombes occupe les trois-quart du territoire. Le ville est marquée par une importante architecture de grands ensembles. Ce paysage de grands ensembles est particulièrement visible aux abords du stade, avec quatre tours ainsi que deux immeubles de la cité des musiciens qui font partie de l'identité du quartier et du stade.



Point de vue sur les immeubles de grands ensembles à partir du stade

Les différentes caractéristiques du stade Yves-du-Manoir renvoient à l'image du "stade de banlieue", certains enjeux en découlent ainsi.

ENJEUX

A partir de la question initialement posée : "Comment un stade est vecteur de dynamisation du territoire ? Le cas du stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes", nous avons réfléchi aux différents champs d'application de la notion de dynamisation. Cela comporte à la fois des enjeux historiques au vu de la grandeur passée du stade et prospectifs, c'est-à-dire, comment, dans le passé, le stade a pu dynamiser le territoire, et comment celui-ci pourrait le dynamiser dans le futur, en profitant de l'impulsion des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Dès lors, la dynamisation du territoire peut recouvrir des réalités diverses, allant du rayonnement de celui-ci à des échelles transcendant la seule réalité locale, aux enjeux d'inclusion, de cohabitation et d'appropriation par les habitués. Il s'agissait donc dès lors de réfléchir aux travaux liés aux JO comme des opportunités de répondre à ces différents enjeux.

- **Retour de la gloire**

Après avoir été le stade olympique des JO de 1924, une phase de déclin s'est engagée, soldée par le départ du Racing 92 Rugby. Le retour des JOP à Colombes sont vus comme une opportunité de renouer avec la gloire et le prestige passés du stade. Cependant, si le stade était le stade principal pour les JO de 1924 et a accueilli la finale Coupe du monde de football de 1938, ainsi que beaucoup de compétitions majeures avec 60 000 places à son apogée, sa rénovation ne permettra que d'atteindre 15 000 places en phase "Jeux". De plus, celui-ci accueillera une seule discipline, qui bénéficie d'une visibilité moindre en France, c'est-à-dire le hockey sur gazon. Un des enjeux majeurs est donc la mise en récit du retour des Jeux comme retour durable de la gloire et du prestige, à la fois par une qualité infrastructurelle qui répond aux enjeux environnementaux, sociaux et esthétiques récents, et par le retour de compétitions prestigieuses. Il s'agissait donc de s'intéresser à l'histoire du stade, pour proposer un récit cohérent permettant d'inscrire le stade dans une histoire généreuse.

- **Mémoires**

Une fois le travail de mise en récit et une synthèse des mémoires du stade effectués, l'objectif était de rendre accessible et disponible l'histoire du stade. La réflexion s'est donc portée sur la recherche d'outils de mise en publicité d'événements et de figures majeures du sport. Il s'agit de distinguer des bonnes pratiques en la matière au travers du benchmark et du travail de documentation, tout en cherchant des pistes pour garder la mémoire d'un épisode plus sombre de l'histoire du stade. Il s'agit donc de trouver à la fois un moyen de mettre en cohérence les mémoires multiples du stade, et de trouver des supports adaptés à la publicisation de ses différents enjeux.

- **Visibilité, rayonnement**

Un des buts majeurs du travail historique est de permettre une visibilité et un rayonnement plus importants pour le stade qui lui permettrait de transcender l'échelle locale et départementale. Celui-ci profiterait à différents acteurs en effaçant le stigmate d'un territoire dégradé. Cela permettrait par exemple à la Fédération Française de Hockey sur gazon de profiter d'un espace de prestige pour développer la pratique de ce sport, et de favoriser l'intérêt du public pour les événements importants. Un des enjeux est donc de s'interroger sur les dispositifs permettant au stade de bénéficier d'un rayonnement important après les Jeux, en termes de visibilité, mais aussi de fidélisation de nouveaux pratiquants et spectateurs. Pour ce faire, nous sommes allés chercher des bonnes pratiques et nous avons dû nous interroger sur leur applicabilité au cas du stade départemental.

- **Inclusion**

En outre, l'enjeu de l'inclusivité prend une part significative dans le cadre de ce projet collectif. Les équipements sportifs sont en effet des espaces conçus au service des habitants, dans l'optique de leur offrir un accès libre et égal aux pratiques culturelles et sportives. La rénovation du stade Yves-du-Manoir est à percevoir dans ce même esprit : elle devrait profiter à un public large, de tout âge, de tout genre et de tout milieu social. Si cet horizon semble le plus souhaitable pour que l'équipement prenne pleinement son rôle de dynamiseur du territoire, il ne va pas de soi que les rénovations du stade puissent profiter à tous. Effectivement, l'accès à certaines pratiques sportives prévues pour être présentes dans le stade (ex. hockey sur gazon) sont souvent considérées comme réservées à un petit nombre, tandis que d'autres pratiques plus populaires au sein de l'équipement (ex. football et rugby) excluent bien souvent un public féminin. De surcroît, les personnes en situation de handicap

sont régulièrement marginalisées au sein de ces infrastructures, par le manque de politiques inclusives prévues à leur égard. Ainsi, le projet soulève l'enjeu de l'inclusion d'un public large au sein du stade Yves-du-Manoir et de l'action publique qu'une telle ambition soulève.

- **Appropriation**

Au-delà d'accueillir un public large, l'objectif de dynamisation du territoire porté par le stade passe par la meilleure appropriation par ces usagers. En ce sens, un stade qui profite au territoire est pensé comme un stade ouvert, accessible, habité et vécu. Le stade Yves-du-Manoir en est un exemple marquant. Loin d'être un simple lieu d'implantation de clubs et de fédérations, il est un espace où fleurit, de longue date, une vie sociale et sportive riche. L'objectif des rénovations et de l'héritage du site est donc que cette tradition fédératrice puisse perdurer, voire se renouveler sous de nouvelles modalités. Pour cela, l'héritage du site doit être pensé sous cet angle de l'ouverture des publics et de l'appropriation par ces derniers. Dans ce cadre, l'accessibilité physique au stade prend une place considérable. La bonne desserte d'une infrastructure lui offre de l'attractivité et stimule son utilité sociale. De même, son intégration dans la morphologie urbaine et environnementale existante lui apporte sa pertinence et sa cohérence vis-à-vis du territoire. Enfin, son lien au quartier et aux habitants amène à réfléchir sur les manières d'y accéder par le système d'ouverture/fermeture que l'infrastructure entretient. Ces différents questionnements innervent le projet derrière l'objectif saillant de créer un lieu de vie appropriable par ses usagers.

- **Cohabitation**

Enfin, le stade Yves-du-Manoir constitue un lieu où cohabite une pluralité d'usages. En effet, il a pu voir en son sein se succéder différents sports, allant du football au rugby, passant par l'athlétisme, la boxe ou le hockey sur gazon. Ces sports ont pu être pratiqués aussi bien pour des événements ponctuels, dans un cadre professionnel et accueillant du public, que dans un cadre plus amateur pour la pratique quotidienne de ces sports. L'héritage du site compte, lui aussi, miser sur cette pluralité d'usages, avec l'accueil notable de la Fédération Française de Hockey sur gazon. Dans un même temps, le football est prévu de demeurer le sport principal du stade, alternant entre pratique des clubs et des usagers libres. Enfin, le stade a accueilli historiquement le club de rugby du Racing 92, lui permettant de faire vivre sa gloire à travers les exploits de cette équipe. Un retour du club pour l'héritage du site est par ailleurs envisagé, ce qui compte dans la pluralité d'usages prévue pour l'héritage du site. Ainsi, cette pluralité de profils des usagers doit être appréhendée de manière à assurer l'harmonie et la cohésion des différentes activités. Elles doivent répondre à des besoins différents, entre scolaires, clubs, associations et usagers libres, tout en excluant aucun aux dépens d'un autre.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

La synthèse historique nous a permis de retenir plusieurs enseignements pour l'histoire. Tout d'abord, le stade n'a jamais été aux bonnes dimensions, trop petit pour les grandes finales de football, trop grand pour tout le reste. Un stade plus petit, comme prévu en phase héritage, ne constitue donc pas forcément un retour en arrière, mais plutôt une mise en cohérence avec les limites historiques du stade. De plus, le football reste le sport avec le plus de succès historiquement dans le quartier, avec une utilisation amateur continue qui l'a ancré dans l'identité de Colombes. En effet, celui-ci était historiquement ouvert sur la ville, ce qui catalysait les sociabilités. Cependant, une de ses faiblesses historiques était le manque d'implantation locale du Racing club de France, décrit comme un club trop élitiste et masculin.

La faible fidélisation des spectateurs locaux est donc vue par Michaël Delépine comme un facteur expliquant les audiences relativement faibles des matchs de club. Il semble donc primordial de créer une “fanbase” locale pour les équipes professionnelles et d’encourager la pratique féminine. Par ailleurs, le stade a historiquement eu une utilisation très diverse, ce qui permettait d’entretenir un certain dynamisme. Enfin, il existe un devoir de mémoire concernant l’épisode des “indésirables” pendant la Seconde Guerre mondiale. Le retour de la plaque commémorant cet événement pourrait être une réponse à cet enjeu.

Orientation I - Faire rayonner le stade Yves-du-Manoir

Plusieurs axes sont proposés pour faire rayonner le stade Yves-du-Manoir. Tout d’abord, cela peut passer par un développement et une diversification des usages au quotidien. Il serait par exemple possible de développer un partenariat et des relations étroites avec des sportifs « ambassadeurs » du département encore en formation, bénéficiant d’un ancrage territorial important, qui pourraient ainsi devenir des « exemples à suivre » pour d’autres jeunes. Certaines formations professionnelles liées au hockey sur gazon, pourraient être développées en partenariat avec le pôle espoir du CREPS par exemple. Il serait également possible de développer un lien étroit avec les étudiants de l’université de Nanterre, notamment par le biais du SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) qui présente un volume important d’étudiants à l’image de ce qu’a fait le centre d’excellence d’Anvers. Une possibilité apparente est également d’installer des espaces dédiés aux jeunes telles que des salles d’étude ou une bibliothèque, pour les faire rester sur le site en créant des espaces de détente pour usagers, sportifs et habitants, avec vue sur les terrains à l’image du centre d’excellence d’Anvers.

Ensuite, faire rayonner le stade pourrait passer par le fait de favoriser le maillage événementiel pour une meilleure visibilité et appropriation des habitants. Cela pourrait passer par l’organisation de différents événements sportifs de haut-niveau organisés régulièrement dans l’année, pour maintenir une forme de dynamique, ou en organisant des événements ouverts à tous, qui dépassent le cadre sportif des habitués. Il serait également possible d’organiser des matchs universitaires, ou pour les jeunes, en négociant par exemple avec la fédération française de hockey. Ces différentes préconisations impliqueraient de communiquer sur les différents événements organisés, notamment sur les réseaux sociaux afin de toucher un public jeune.

Enfin, profiter de grands événements comme rebond permettrait de faire rayonner le stade. Cela pourrait se concrétiser par l’organisation d’ateliers de découverte, ou de festivals. Ces pratiques gratuites permettraient de lever le frein financier, qui peut empêcher certains publics de pratiquer certaines activités sportives. Il semble également important de maintenir un lien entre passé et présent, en organisant des compétitions qui portent le nom de grandes figures qui ont marquées l’histoire du stade.

Orientation II - Des politiques ciblées pour développer l’accessibilité physique, sociale et économique

Au lendemain des Jeux, l’ensemble de l’espace sportif sera réapproprié par ses usagers. La rénovation de l’intégralité du site et l’arrivée de la fédération de hockey représentent des nouvelles opportunités de pratiques sportives pour les habitants du quartier

du stade. Ainsi, il paraît important de mettre en place des politiques pour permettre à toutes et tous d'accéder au stade sans barrière physique, sociale, économique ; notamment les personnes à mobilité réduite, les femmes, les personnes en situation de précarité et les personnes âgées,

En s'inspirant du modèle de la fédération belge de hockey, des journées gratuites d'initiation aux sports pratiqués à Yves-du-Manoir peuvent être organisées. Ces journées seront destinées aux filles et femmes sans limite d'âge. Plusieurs types de communication sur ces journées pourront être faites sur les réseaux sociaux, les panneaux publicitaires de la ville et dans les établissements scolaires. Au lendemain des Jeux, la répartition des différents stades et terrains sera modifiée et il serait intéressant de nommer 50% des terrains et stades par des figures féminines marquantes du sport.

De plus, dans une volonté de lever la barrière financière, de nombreuses politiques peuvent être mises en place. La fédération belge de hockey sur gazon a mis en place un kit similaire et un webinaire de formation des clubs sur les écoles de hockey. Il serait intéressant de poursuivre cette démocratisation dans les collèges et lycées du département. L'organisation d'événements ponctuels sont encouragés, comme des journées olympiques et paralympiques où tous les établissements scolaires pourront représenter leurs écoles au sein du stade olympique.

Dans une volonté d'inclure les populations locales dans la vie du stade, il est souhaité que les populations locales profitent de la diversité des sports à des prix attractifs sous différentes formes, comme des stages de découverte ou de perfectionnement, des créneaux d'ouvertures aux visiteurs pouvant accéder et visiter la tribune historique gratuitement, des créneaux pour utiliser des terrains spécifiques à des créneaux définis. En dehors des populations locales, il serait intéressant de mettre en place une grille de tarification par catégories, afin d'encourager la pratique physique et sportive aux populations les plus défavorisées à l'image du programme Hockey 2 School.

En outre, l'organisation des Jeux paralympiques représente l'opportunité d'inclure les personnes à mobilité réduite. Nous préconisons donc que l'ensemble des sports présents à Yves-du-Manoir soient accessibles à l'handisport, comme le handifoot ou le rugby-fauteuil, et des journées d'initiations soient proposées sur des week-ends de fin d'été. La valorisation de figures de l'handisport autour d'images et de panneaux explicatifs au sein de la fédération de hockey sur gazon, mais également dans le stade, pourrait permettre une appropriation des locaux.

Enfin, les personnes âgées sont également touchées par l'inactivité physique et sportive, par leurs conditions physiques et leur isolement. En ce sens, la création d'activités gratuites destinées et adaptées aux séniors, comme la marche, le yoga et la gymnastique, organisées par le Département pourrait être pertinente.

Orientation III - Développer l'accessibilité spatiale du site pour en favoriser l'ancrage local

Les transports et l'accessibilité sont des enjeux majeurs pour le stade Yves-du-Manoir. Celui-ci a pâti d'une image relativement négative dans son histoire en termes d'accessibilité.

Longtemps les spectateurs sont venus en voiture sans même connaître les abords. L'arrivée du tramway en 2025 qui desservira directement le stade au sud et à l'Ouest devrait entraîner un changement d'habitudes.

Par ailleurs, un élément primordial de la commune de Colombes, et plus généralement du département des Hauts-de-Seine, est l'axe fluvial. En complément du projet d'arc sportif des Hauts de Seine, nous préconisons que la Seine soit un élément structurant d'ouverture du territoire, sur lequel s'appuyer et développer des itinéraires de promenades et cyclables connectés au tissu urbain de Colombes. Comme constaté lors nos différents benchmarks, un cours d'eau, un axe fluvial peut constituer un espace de paysage très apprécié et d'aménité accessible. Ainsi, nous préconisons, pour le stade Yves-du-Manoir, de faciliter l'accès à la Seine à partir du stade, par des itinéraires graphiques valorisés. Cela permettrait d'inciter les mobilités vers la Seine. L'itinéraire cyclable que nous préconisons longe une entrée du stade Yves-du-Manoir, puis passe par le parc Pierre Lagravère, avant de continuer en direction de l'ouest, vers l'Île Saint-Martin, en passant proche d'un des sites de l'Université de Nanterre, qui concentre donc une population étudiante importante.



Suggestions d'itinéraires cyclables intégrant le stade Yves-du-Manoir et l'Université de Nanterre – Fond de carte Apur

De plus, loin d'être un îlot détaché de son contexte urbain, le stade Yves-du-Manoir fait partie d'un quartier, d'une ville, dont la richesse doit être mise en valeur. C'est pourquoi il nous semble important qu'il soit ouvert sur son environnement proche, afin d'éclairer d'autres pans capitaux de la ville. En effet, les différents voyages d'étude ont prouvé l'importance de pouvoir profiter du patrimoine local dans l'implantation des infrastructures. En ce sens, il semble judicieux de valoriser la proximité au Parc Pierre Lagravère, en ce qu'elle est entièrement complémentaire à la présence du stade.

Enfin, le stade Yves-du-Manoir dispose d'une proximité forte avec le Musée d'Art et d'Histoire de Colombes. Celui-ci jouit d'une place spéciale pour les Colombiens et Colombiennes. Ses collections couvrent en effet l'histoire de la commune, et notamment son passé sportif. Visiter le Musée d'Art et d'Histoire est justement l'occasion de faire revivre ces moments de gloire pour la ville de Colombes et le stade Yves-du-Manoir, à l'heure où ces derniers s'apprêtent à accueillir les Jeux de Paris 2024. Il est donc tout à fait intéressant de relier le stade à ce musée, en particulier en cette période où ses mémoires peuvent lui apporter un souffle nouveau. Ainsi, un itinéraire reliant la Gare de Colombes, le Musée d'Art et d'Histoire de Colombes, le Stade départemental Yves-du-Manoir et le Parc Pierre Lagravère semble tout à fait pertinent pour répondre aux enjeux d'héritage du site.

Orientation IV - Valoriser le stade Yves-du-Manoir

Valoriser le stade Yves-du-Manoir peut prendre différentes formes.

La valorisation numérique passant par un site internet dédié à l'infrastructure ainsi qu'une page sur divers réseaux sociaux (Instagram, TikTok...) doivent permettre par exemple de communiquer sur les activités et le calendrier événementiel dans une optique de favorisation de l'inclusion, d'organisation de festivals ouverts à tous.

La valorisation se poursuit également par des installations de panneaux sur les grillages, de décorations murales, des affiches et projections reprenant les figures importantes, le palmarès des grandes compétitions, l'histoire glorieuse du site.



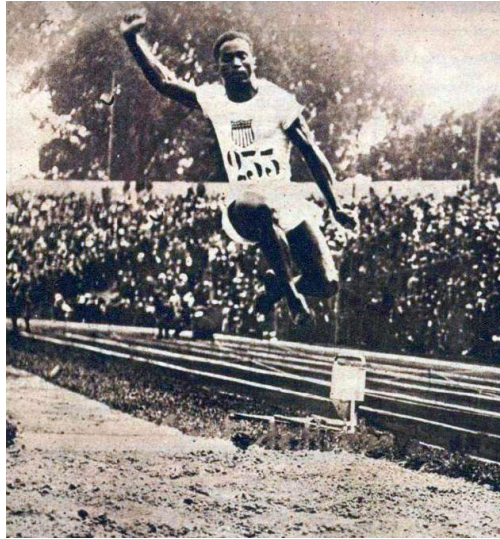
Exemple de projection murale sur une façade à Anvers

L'installation d'un musée ou d'une salle des trophées facilement accessible doit, dans cette optique de valorisation de l'histoire des lieux, reconnecter les visiteurs et les habitants au prestige du stade.

L'histoire glorieuse du stade doit permettre de valoriser son présent permettant de faire rayonner le stade Yves-du-Manoir. Nos préconisations se sont concentrées sur la mise en valeur des grands athlètes qui ont pratiqué le stade, ceux qui ont joué, se sont entraînés et ont contribué à bâtir l'histoire mémorable du site et sa légende.



La cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de 1924 réunissant tous les athlètes hommes et femmes

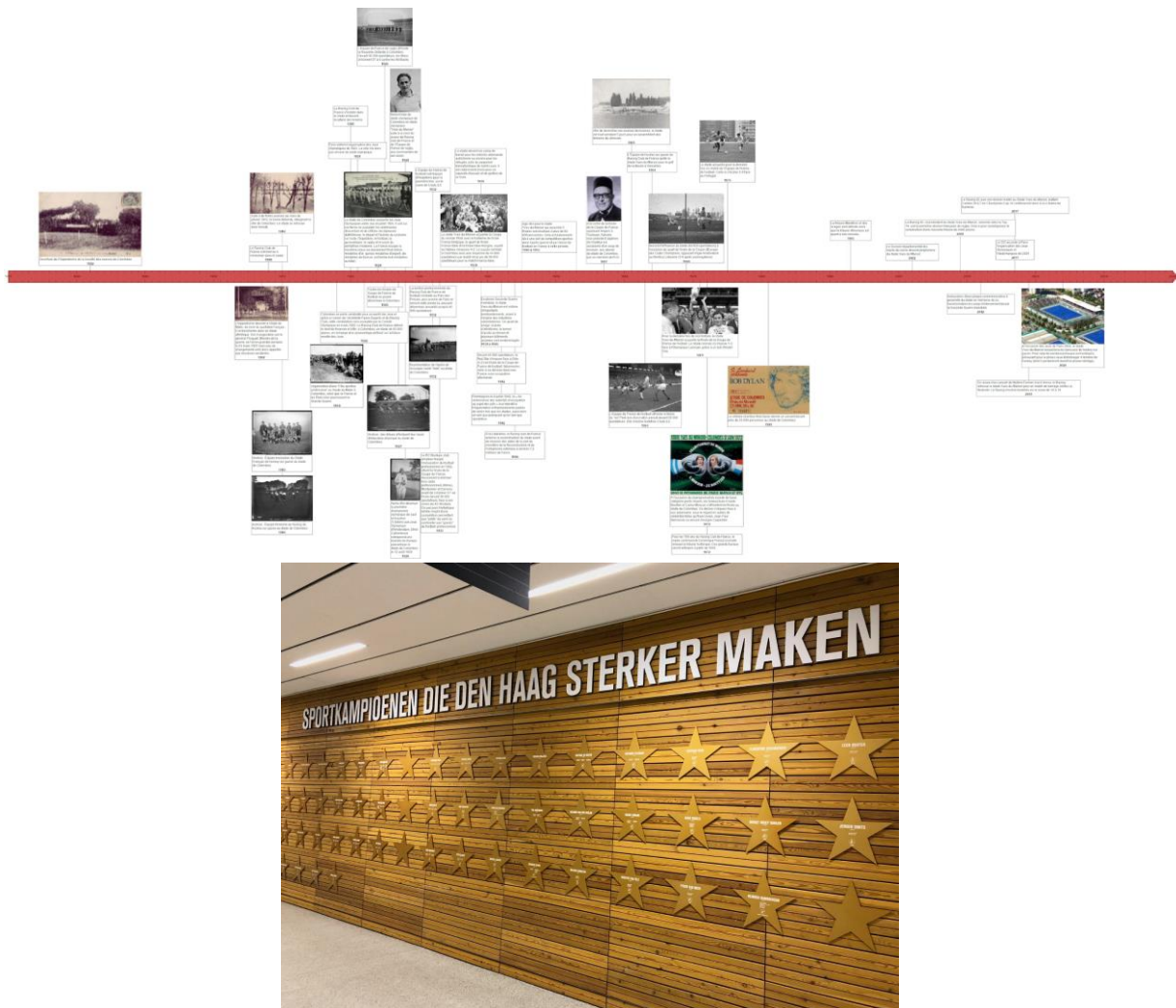


William DeHart Hubbard, vainqueur du saut en longueur aux JO de 1924, avec un saut à 7m445, ce qui fait de cet étudiant américain le premier athlète noir médaillé olympique



Le "roi Pelé" lors d'un match amical France - Brésil (2-3) le 28 avril 1963

Comme nombre de nos benchmarks l'ont montré, il semble primordial d'installer de manière pérenne un mur des athlètes remarquables ayant pratiqué le stade Yves-du-Manoir ainsi qu'une frise chronologique permanente rappelant l'histoire du site.



Par ailleurs, nous préconisons de mettre en valeur divers films soit des Jeux olympiques de 1924, soit des grands matchs ayant eu lieu dans un espace de visionnage facilement accessible à tous des grands matchs et moments sportifs du stade.

Outre les athlètes historiques, il est primordial dans un enjeu d'appropriation par les plus jeunes de valoriser les grands athlètes contemporains tels que de Neymar qui a réalisé une campagne Puma sur le stade Yves-du-Manoir, photographies publiées sur le compte Instagram "Puma football". Ainsi que Nzonzi qui ramène la coupe du monde de football en 2018 et la présente aux habitants de la ville et du quartier dans l'enceinte du stade Yves-du-Manoir. Par ailleurs, à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 de nouveaux athlètes vont émerger et contribuer encore une fois à l'histoire victorieuse et glorieuse à venir.



Le site s'inscrit également dans l'histoire de la banlieue parisienne et représente, par ce biais, un facteur d'identité culturel fort. Ainsi il semble pertinent d'axer la valorisation du stade dans une histoire longue permettant de dépasser le stigmate du stade de banlieue et de quartier sans âme.

L'installation de la Fédération Française de Hockey sur gazon dans l'enceinte du stade Yves-du-Manoir doit permettre par la même occasion une valorisation de cette pratique sportive. Nous préconisons d'installer des expositions temporaires échelonnées dans le temps et itinérantes sur la pratique du hockey dans l'histoire du stade d'Yves-du-Manoir. Celles-ci sont pensées comme une étape d'information des publics et de développement de connaissances au sujet de ce sport encore peu répandu en France, ainsi que de le situer historiquement dans l'histoire du stade d'Yves-du-Manoir en montrant que ce sport est pratiqué sur ce site depuis le début du XXe siècle. L'objectif de cette déambulation est de faire entrer le visiteur dans l'enceinte du site, espace de la pratique sportive actuelle qui rentre en résonance avec l'histoire du stade Yves-du-Manoir.

ENSEIGNEMENTS

Cette étude portant sur le stade Yves-du-Manoir à Colombes est fondée sur une mise en récit historique du site permettant l'analyse de son passé glorieux, rayonnant, olympique mais également concurrencé et en déclin durant certaines périodes de son histoire et anticipant son avenir radieux. Cette analyse historique a été le fondement de ce travail permettant d'identifier les éléments structurants de son passé prestigieux mais aussi les manques et les faiblesses du site. Ce travail méticuleux de recherche historique, dans les archives et l'historiographie existante, est un élément qui s'avère être à la fois audacieux et nécessaire dans le champ des pratiques professionnelles habituelles. C'est par cette pratique de la mise en récit historique du stade Yves-du-Manoir, comme élément fondateur de réflexion sur les enjeux présents et futurs, que la pratique professionnelle est ici renouvelée. Par conséquent, après avoir mis en exergue les enjeux historiques autour du site étudié, nous avons pu bâtir une enquête et une méthodologie de travail autour du lien entre passé, présent, futur. Cette première recherche historique nous a permis de nourrir notre réflexion et de proposer des préconisations répondant aux enjeux à venir.

Outre l'aspect historique du sujet, nous avons par ailleurs approfondi nos recherches grâce au benchmark de cinq différents stades en France, à Londres, en Belgique et à La Haye. Cette méthodologie de travail pratiquée par les partenaires et demandée dans le cadre de cette étude a été enrichissante essentielle permettant, à partir des enjeux identifiés dans un premier temps par l'analyse historique, de pouvoir comparer, étudier et mettre en perspectives les enseignements applicables au stade Yves-du-Manoir.

Mener des entretiens avec divers secteurs (privé et public), avec différents corps de métiers, avec des interlocuteurs au niveau socio-économiques diversifiés, nous a permis de saisir les enjeux d'appropriation du site ainsi que les usages pratiqués et souhaités pour le stade. Ces entretiens ont été primordiaux pour tenter de percevoir le sujet dans sa globalité et analyser la manière dont ces divers acteurs intégrés dans des réseaux contribuent tout à chacun à la fabrique de la ville.

Un élément indispensable dans la compréhension du sujet d'étude, de l'appréhension de l'analyse et des préconisations a été de percevoir, comprendre analyser les interactions entre les acteurs ainsi que les enjeux de gouvernance prégnants. Le département des Hauts-de-Seine et la SOLIDEO, acteurs principaux de notre recherche, sont inclus dans un faisceau d'acteurs devant être incorporés à l'étude.

La spécificité de ce sujet réside à la fois dans la mise en perspective historique mais également par la mouvance du sujet d'étude. En effet le département des Hauts-de-Seine par « cette commande » en partenariat avec la SOLIDEO, s'interroge sur l'héritage de l'infrastructure après les Jeux de 2024. Sachant le projet d'héritage en construction, le travail a donc été singulier à la fois dans son approche et dans son élaboration.

POUR EN SAVOIR PLUS

APPERT Manuel, « Les JO 2012 à Londres : un grand événement alibi du renouvellement urbain à l'est de la capitale », *Géoconfluences*, 2012

DELÉPINE, Michaël, *Le bel endormi, Histoire du stade de Colombes*, Neuilliy, Atlande, 2022.

LE GALLIC, Stéphanie, « Le stade olympique de Colombes : la création d'un domaine sportif à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris en 1924 », *Hypothèse* 2020/2.

LE RENARD, Sophie, "A Colombes, la ZAC de l'Arc Sportif s'étoffe de deux nouveaux jardins et de cheminements structurants", *Cadre de Ville*, 13 février 2023. URL : <https://www.cadredeville.com/announces/2023/02/13/a-colombes-la-creation-dun-nouveau-jardin-et-la-transformation-dune-passerelle-des-le-cadre-de-la-zac-de-l2019arc-sportif>

L'exercice du projet collectif : un dispositif pédagogique original

Grâce à ce module original, les étudiants sont mis en situation de travail sur une problématique réelle posée par une organisation publique, privée ou associative. Pour tous les Masters de l'École urbaine, l'organisation et le pilotage sont identiques : le projet est suivi conjointement par la direction de l'École urbaine et les partenaires, à toutes les phases du projet ; un encadrement méthodologique régulier est assuré par un tuteur professionnel ou académique spécialiste de la question. Les projets collectifs permettent aux partenaires de mettre à profit les acquis de recherche et de formation développés au sein de l'École urbaine, de bénéficier d'une production d'études et de travaux de qualité, et de disposer d'une capacité d'innovation.

Les projets collectifs se prêtent particulièrement à des démarches d'étude, de diagnostic, de prospective, d'analyse comparée, voire de préparation à l'évaluation, et plus généralement à toute problématique pouvant éclairer l'organisation concernée dans une logique de « R&D ». Chaque projet mobilise un groupe d'étudiants de première année d'un des Masters de l'École urbaine. Les étudiants travaillent entre 1,5 jours et 2 jours par semaine sur des plages horaires exclusivement dédiées, pendant une durée de 6 à 9 mois (selon les Masters concernés). En formation continue, les projets collectifs concernent l'Executive master « Gouvernance territoriale et développement urbain » et mobilisent des professionnels pendant une durée de 4 mois.